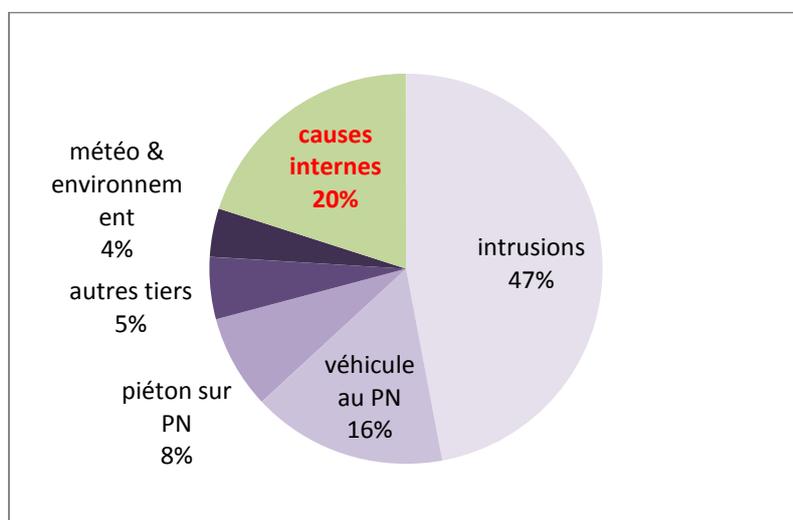


L'Union internationale des Chemins de fer (UIC) publie son rapport 2016 sur les accidents ferroviaires en Europe

(Paris, 6 octobre 2016) L'Union internationale des Chemins de fer (UIC) vient de publier son rapport annuel sur les accidents ferroviaires en Europe. La base de données Sécurité de l'UIC collecte des données depuis 2001 et couvre actuellement 22 réseaux membres de l'UIC. Cette base de données gérée par l'Unité Sécurité de l'UIC ne se limite à une fonction de depositaire d'informations statistiques sur les accidents mais offre un éclairage complet sur les causes, les circonstances et les conséquences des accidents.

Le transport ferroviaire constitue le mode de transport terrestre le plus sûr et améliore constamment son niveau de sécurité. Les efforts déployés par les membres de la base de données Sécurité de l'UIC pour optimiser le niveau de sécurité sur tous les registres de l'exploitation ferroviaire ont permis de réduire de -14% le nombre de décès depuis 2014 et de -32% depuis 2006.

Causes principales des accidents

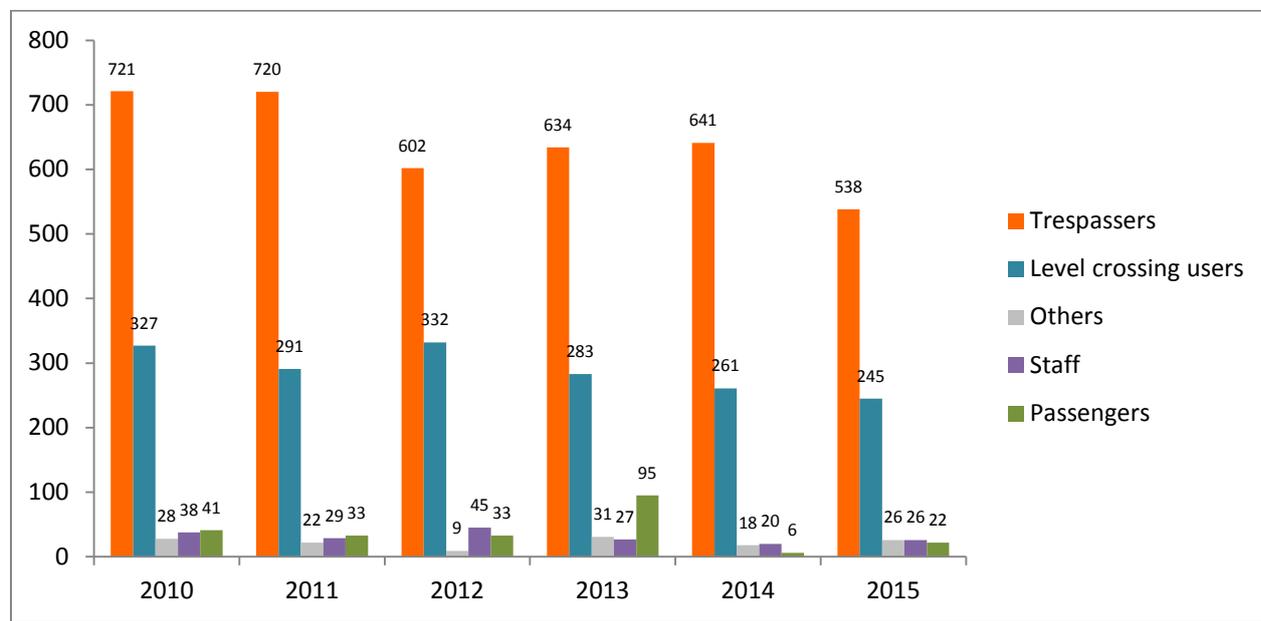


Source: UIC

80% des accidents sont dus à des causes externes. La plupart de ces accidents ont été occasionnés par des intrus ou des usagers franchissant un passage à niveau. En réalité, 20% seulement du total des accidents significatifs enregistrés dans la base de données Sécurité de l'UIC étaient imputables à des causes internes liées à des défaillances techniques, organisationnelles et humaines au sein du système

d'exploitation ferroviaire, sachant que les victimes pouvaient être des voyageurs et autres usagers du rail.

Décès occasionnés par des accidents ferroviaires



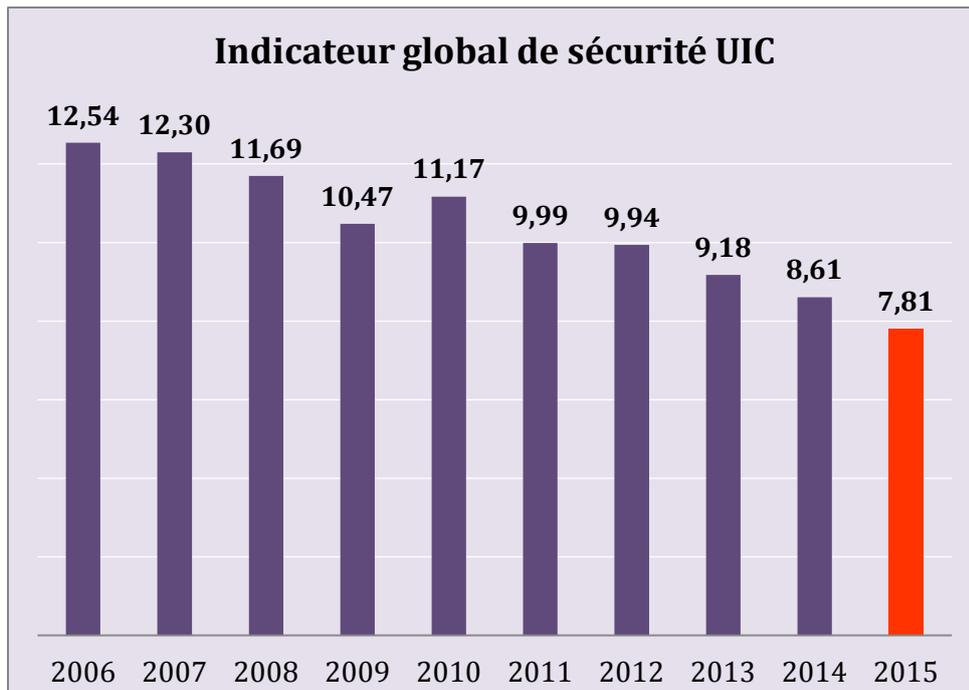
Source: Base de données Sécurité UIC (22 gestionnaires d'infrastructure)
(légende de haut en bas) : intrus, usagers de PN, autres, agents, voyageurs

Ce graphique montre qu'en 2015, un décès sur vingt concerne un voyageur ou un agent et que les 19 autres correspondent à des tiers, c'est-à-dire pour la plupart des intrus (toute personne présente dans les emprises ferroviaires non autorisées) et des usagers des passages à niveau (toute personne empruntant un passage à niveau pour traverser une ligne de chemin de fer à l'aide d'un quelconque moyen de transport ou à pied).

On notera que les collisions entre trains et les déraillements ont occasionné un seul décès (un conducteur de train) au cours de la période 2014-2015.

Indicateur global de sécurité UIC

Depuis l'an dernier, le rapport présente le nouvel indicateur global de sécurité UIC (GSI). Le GSI va au-delà de la simple statistique sur le nombre d'accidents : chaque accident est pondéré en fonction de sa typologie, du nombre et de la catégorie des victimes et de la responsabilité. Cela permet de dégager une tendance générale sans être trop influencé par des événements importants mais rares et isolés.



Le GSI montre que la tendance positive observée en Europe pour les accidents se confirme. Les nombreuses initiatives de sécurité prises par les compagnies ferroviaires portent leurs fruits sur les réseaux des 22 membres participant à la base de données sécurité UIC.

Membres de la base de données Sécurité de l'UIC:

ADIF (Espagne), ADIF-AV (Espagne), CFL (Luxembourg), CFR-SA (Roumanie), DB AG (Allemagne), Eurotunnel, HZ (Croatie), Network Rail (UK), Infrabel (Belgique), IP (Portugal), JBV (Norvège), MAV (Hongrie), ÖBB (Autriche), PKP (Pologne), ProRail (Pays-Bas), RFF (France), RFI/FS (Italie), CFF/SBB (Suisse), SZ (Slovénie), SZDC (République tchèque), Trafikverket (Suède), ZSR (Slovaquie)

Accès au document

Il est possible de télécharger le rapport UIC 2016 sur la Sécurité sous <http://safetydb.uic.org>

Contacts:

Unité Sécurité UIC: gerhardt@uic.org

Département Communication UIC: com@uic.org